« UN TRAVAIL D'ÉQUIPE »







CRÉDITS

Chargée de projet

SYLVIE CHAMPAGNE, Barreau du Québec

Recherche et rédaction du matériel pédagogique

VIOLETTE DUGUAY

Révision linguistique JEAN-SÉBASTIEN BOURRÉ

Graphisme et mise en page

CARLOS PAYA, Révolution Publicité et Design

Acteurs et actrices dans les vidéos

PATRICIA CLAUDE

dans le rôle de Patricia Gervais (enseignante)

HOROL ANGELA KOLLO

dans le rôle de Léa

ÉRIKA LANGLOIS-FAFARD

dans le rôle de Charlie

JEYRIN CASTANEDA MARTINEZ

dans le rôle de Luis

ÉLOI BAILLARGEON

dans le rôle de Julien

JASMIN ROY

dans le rôle de Jasmin le médiateur

Une présentation de

FONDATION JASMIN ROY SOPHIE DESMARAIS et BARREAU DU OUÉBEC

Scénario

GUYLAINE BACHAND VIOLETTE DUGUAY

Producteur exécutif

MARTIN COUTU

Directeur de production

JEAN-SÉBASTIEN BOURRÉ

Réalisateur

ALEXANDRE VERREAULT

Caméraman

ALEXANDRE VERREAULT

JORDAN POIRIER

Preneur de son

CÉDRIK DESSUREAULT

Montage et effets visuels

ALEXANDRE VERREAULT

AVERTISSEMENT:

Ce guide pédagogique fournit notamment des informations générales sur les modes de prévention et de règlement des différends (PRD), incluant la médiation, mais ne constitue pas un avis juridique. Certains concepts ont été simplifiés.

L'utilisation du genre masculin dans le présent document est sans rapport avec le sexe et sans égard à la discrimination de l'un ou l'autre sexe et n'a comme but que d'alléger le texte.

© Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais, Août 2022, tous droits réservés.

TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation du programme1
1.1. Le programme
1.2. Mot du bâtonnier du Barreau du Québec
1.3. Mot du président de la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais2
2. Cours 1: Équipe adverse
2.1. Exercice à faire en devoir
3. Cours 2: Faire équipe5
3.1. Résumé des vignettes5
4. Cours 3 : Esprit d'équipe
4.1. Exercice à faire en classe
5. Outils de référence
5.1. Fiche aide-mémoire: qu'est-ce que la médiation?
5.2. Formulaire de l'élève - résolution de conflit
6. Notes personnelles
Références bibliographiques

« La médiation est une forme de résolution de conflits qui passe par l'exploration de solutions et non par la recherche de qui a raison et de qui a tort. »

Barreau du Québec, Votrejustice.ca

« Il y a eu un grand travail qui a été fait (...) maintenant, il faut avoir des stratégies éducatives pour permettre aux jeunes de développer leurs compétences émotionnelles et relationnelles. Des activités scolaires de médiation peuvent permettre de développer ce genre de compétences. »

Jasmin Roy, Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais

1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

1.1. Le programme

Au cours du secondaire, il est important de développer les habiletés émotionnelles et relationnelles des élèves, notamment face à des situations conflictuelles, tout en faisant davantage preuve d'autonomie pour les résoudre. Il s'agit également d'une période où les travaux d'équipe sont expérimentés à plus grande échelle et où l'influence des pairs prend une grande place. Puisqu'il est parfois plus difficile de s'affirmer, il est pertinent d'aborder les méthodes de résolution de conflits.

Ainsi, trois activités ont été conques pour développer vos connaissances sur la médiation comme méthode de résolution de conflits. Lors de la première activité animée par l'enseignant, trois vignettes (vidéos) seront présentées. Celles-ci mettent en scène un petit groupe d'élèves qui éprouvent des difficultés lors d'un travail scolaire effectué en équipe. Ces vignettes seront le point d'ancrage des deux cours suivants et vous permettront d'appuyer vos apprentissages et vos réflexions sur un exemple concret de situation conflictuelle. Lors du deuxième cours, un médiateur accrédité par un ordre professionnel animera bénévolement une activité d'une heure. Il partagera quelques informations théoriques concernant les principes de la justice participative et les bénéfices de certains principes de médiation dans votre vie quotidienne. Le troisième cours permettra à l'enseignant de faire un retour sur l'activité et de discuter de l'importance du développement des saines habitudes de vie émotionnelles et relationnelles.

Le but de ce programme est d'abord de fournir des outils sur les habiletés de gestion de conflits et sur la médiation en milieu scolaire. Vous aurez alors l'occasion de mettre ces habiletés en pratique pour en retirer des apprentissages concrets à utiliser au quotidien.



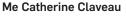
1.2. Mot de la Bâtonnière du Barreau du Québec

Le Barreau du Québec est très heureux de collaborer au développement et à la mise en œuvre de ce projet éducatif qui vise à instaurer la culture de la médiation dans nos écoles.

L'accès à la justice est au cœur des préoccupations pour le Barreau du Québec et nous croyons vivement que l'amélioration véritable de l'accès à la justice passe notamment par l'éducation juridique. Nous savons que très peu de problèmes juridiques se rendent devant les tribunaux et que la plupart se règlent à l'extérieur du système traditionnel. Il est donc

important d'intervenir le plus tôt possible dans le processus afin d'aider les gens de la manière la plus efficiente et satisfaisante.

Le Barreau du Québec a toujours ciblé le milieu scolaire afin d'effectuer un changement dans les mentalités des jeunes. Par sa participation, le Barreau du Québec espère contribuer à faire naître chez les jeunes une autre façon de voir et de régler les conflits afin que la justice soit considérée comme un espace de solution plutôt qu'un lieu de confrontation.



Bâtonnière, Barreau du Québec



1.3. Mot du président de la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais

Depuis plus d'une décennie, la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais développe des outils pédagogiques afin de favoriser les apprentissages sociaux et émotionnels chez les jeunes. Notre partenariat avec le Barreau du Québec nous a permis de joindre nos expertises respectives afin de créer un projet éducatif, innovant et stimulant qui contribuera à la création de milieux de vie positifs et bienveillants.

Les outils proposés permettront de mettre en œuvre une culture de médiation entre les pairs, qui sera utile notamment dans les travaux d'équipe. Ils permettront de modéliser des concepts et des stratégies essentielles ayant trait à la médiation

et à la résolution de conflit. Les avocats de partout au Québec seront invités à se rendre dans les écoles secondaires afin de discuter, plus largement, du système de justice au Québec.

En faisant la promotion de la médiation, nous contribuons à renforcer les habiletés socio-émotionnelles des jeunes afin qu'ils puissent créer des relations saines avec leurs collègues de classe, leurs amis et les adultes.

Jasmin Roy

Président, Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais



2. COURS 1 : ÉQUIPE ADVERSE

2.1. Exercice à faire en classe

Pour cet exercice, imagine que tu fais partie de l'équipe présentée dans la vignette vidéo. Tu peux voir que Léa, Julien, Charlie et Luis sont dans une impasse : les jeunes n'arrivent pas à prendre des décisions communes et deux personnes veulent changer d'équipe. Il faut donc trouver une façon de s'entendre pour que le travail puisse être fait sans escalade du conflit. Les questions suivantes pourront t'aider dans ta réflexion, que tu partageras en classe.

1. Selon ton point de vue, qu'est-ce qui est problématique dans l'attitude de chacun des personnages ?			
<u>Léa :</u>			
Julien :			
Ob and a			
Charlie :			
Luis :			
	personnage, propose au moins une action concrète qu'il pourrait faire pour régler le conflit		
avec les autro	es.		
1.7.			
1.7.	es.		
Léa :	es.		
Léa : Julien :	es.		
Léa :	es.		
Léa : Julien :	es.		
Léa : Julien :	es.		
Léa : Julien : Charlie :	es.		

Maintenant, si tu te mettais dans la peau de l'enseignante, Mme Gervais...

3. Comment devrait se dérouler la rencontre avec les élèves ?						
Quelles questions l'enseignante devrait-elle leur poser ?						



3. COURS 2 : FAIRE ÉQUIPE

3.1. Résumés des vignettes

VIGNETTE 1: « on dirait que... »

Mme Gervais explique à ses élèves qu'ils devront réaliser un travail en équipe. À l'heure du dîner, Léa, Charlie, Julien et Luis tentent de choisir le sujet sur lequel ils travailleront. Charlie regarde son cellulaire et Luis a de la difficulté à exprimer son idée de sujet pour le travail. Julien parle de basketball et regarde parfois, lui aussi, son cellulaire. Léa, qui trouve que les choses n'avancent pas assez vite, décide du sujet et impose des tâches à chacun de ses coéquipiers.

VIGNETTE 2: « mais dans le fond, c'est que... »

Les pensées de chacun dans cette situation sont ajoutées :

- Julien : Pas le temps. J'ai des pratiques de basket supplémentaires pour le tournoi...
- Charlie lit un texto de Julien : c'est mieux qu'on reste juste des amis.
- Luis : C'est quoi déjà, en français ?
- Léa : Est-ce qu'il y a juste moi qui veux une bonne note ?!

VIGNETTE 3: « comment y arriver? »

Le conflit éclate entre les membres du groupe. Ils se retrouvent dans une impasse, puisque Charlie et Luis ne veulent plus faire le travail avec cette équipe. Leur enseignante leur suggère de se calmer et de tenir une rencontre avec lui le lendemain pour régler le conflit. Entre-temps, chacun devra réfléchir sur leur perception du conflit et sur différentes façons de le régler.

Description des personnages:

Charlie a beaucoup de talent en dessin. Elle est habituellement active, fiable et collaboratrice, mais elle est en retrait lors de ce travail. Elle dessine et regarde son cellulaire.

Julien est un garçon très talentueux, notamment dans les sports. Il a un horaire chargé, vu ses nombreuses pratiques sportives. Lors des travaux individuels, il s'y prend à la dernière minute, mais récolte de bons résultats. Lorsqu'il s'agit de travaux d'équipe, il a tendance à éviter de faire des tâches ou à les remettre à plus tard, ce qui peut parfois créer des conflits.

Luis, d'origine sud-américaine, est un garçon calme et plutôt discret. Il est rassembleur et il est très apprécié de tous. Par timidité, il hésite souvent à donner son avis et revient sur ses décisions.

Léa a toujours de bons résultats scolaires et préfère les travaux individuels. Lorsque, selon elle, un travail d'équipe n'avance pas assez vite, elle a tendance à parler beaucoup et à vouloir tout prendre en charge.

Madame Gervais : Patricia Gervais est une enseignante de français dynamique qui a de l'humour et est très appréciée de ses élèves.



4. COURS 3: ESPRIT D'ÉQUIPE

4.1. Exercice à faire en classe

Lis la mise en situation suivante :

Léa est dans sa chambre. Elle est concentrée sur le travail d'équipe sur les chiens dangereux. Elle est contente, car tout avance bien, maintenant, et c'est l'harmonie dans l'équipe. Sa sœur Rosalie (13 ans) ouvre la porte. Elle porte le chandail bleu préféré de Léa, qu'elle lui a emprunté sans sa permission. Elle s'en va chez son amie Aya, dont c'est l'anniversaire. Léa se fâche parce que sa sœur est entrée dans sa chambre en son absence et, en plus, Léa n'aime pas qu'on prenne ses affaires sans sa permission. Rosalie se fâche aussi, car Léa ne veut jamais rien lui prêter, alors qu'elle prête souvent des choses à Léa. Le ton monte et les deux parlent en même temps. Rosalie menace de faire venir leur mère dans la chambre, pour dénoncer l'attitude de Léa.

1. Selon toi, est-ce que la mère de Léa et Rosalie devrait intervenir ? Pourquoi ?						
2. À ton avis, qu	e pourraient faire	e Léa et Rosali	e pour régler	leur conflit ?		
2. À ton avis, qu	e pourraient faire	e Léa et Rosali	e pour régler	leur conflit ?		
2. À ton avis, qu	e pourraient faire	e Léa et Rosali	e pour régler	leur conflit ?		
2. À ton avis, qu	e pourraient faire	e Léa et Rosali	e pour régler	leur conflit ?		
2. À ton avis, qu	e pourraient faire	e Léa et Rosali	e pour régler	leur conflit ?		
2. À ton avis, qu	e pourraient faire	e Léa et Rosali	e pour régler	leur conflit ?		
2. À ton avis, qu	e pourraient faire	e Léa et Rosali	e pour régler	leur conflit ?		
2. À ton avis, qu	e pourraient faire	e Léa et Rosali	e pour régler	leur conflit ?		
2. À ton avis, qu	e pourraient faire	e Léa et Rosali	e pour régler	leur conflit ?		
2. À ton avis, qu	e pourraient faire	e Léa et Rosali	e pour régler	leur conflit ?		

5. OUTILS DE RÉFÉRENCE

5.1. Fiche aide-mémoire : qu'est-ce que la médiation ?

Les 3 C: se Calmer - Communiquer - Choisir une solution

DÉFINITION:

Le Barreau du Québec définit la **médiation** comme « un processus confidentiel, flexible et volontaire de règlement de différends, par lequel un tiers impartial, sans pouvoir décisionnel, assiste les parties qui en font la demande »¹.

OBJECTIF:

La médiation permet à chaque partie de participer activement à la recherche de solutions pour régler un différend avec l'aide d'une personne neutre, un médiateur².

QUELQUES PRINCIPES À RESPECTER³

- Le processus est volontaire.
- Toute personne qui s'engage dans le processus de médiation y participe de bonne foi. Les parties font preuve de **transparence** les unes avec les autres.
- Tout au long du processus, les parties coopèrent activement à la recherche d'une solution.
- Le processus est **confidentiel**. À moins d'exceptions, le médiateur s'engage à préserver la confidentialité de ce qui est dit, écrit ou fait au cours du processus et les parties en font de même.

SYNTHÈSE DU PROCESSUS DE MÉDIATION

- 1. **Se calmer** : s'assurer d'abord que chacun est en mesure de parler calmement de la situation, avec un certain recul. Par exemple : prendre le temps de réfléchir à différentes solutions.
- 2. Établir des **règles** et conclure un accord sur la façon de procéder pour la médiation. *Par exemple : parler à tour de rôle sans s'interrompre, rester calme, se parler sans s'insulter ou sans blesser les autres, parler chacun pour soi en utilisant le « je », conserver une attitude d'écoute.*
- 3. Assurer la confidentialité : faire un rappel que les informations mentionnées resteront confidentielles.
- 4. Prendre chacun la parole et **exprimer** sa version des faits et ses sentiments, pour connaître les besoins et les motivations de tous. Il est possible de prendre une pause, si nécessaire.
 - > Il est recommandé de faire appel à une personne neutre pour aider à communiquer (enseignant, autre intervenant, médiateur désigné).
- 5. **Proposer des solutions** au conflit : ensemble, on envisage chacune d'entre elles, pour choisir celle qui nous convient le plus.
- 6. **Reformuler** la solution ou l'accord convenu ensemble pour s'assurer que tout le monde l'a bien compris, et se **féliciter** d'en être arrivés à un accord commun.
- $1\hbox{ -- Barreau du Qu\'ebec (2019)}. \textit{ Guide de normes de pratique en m\'ediation civile et commerciale}. p. 4$
- 2 Site web : Ministère de la Justice du Québec (2020). La médiation.
- 3 Barreau du Québec (2019). p.4

LES DEVOIRS DU MÉDIATEUR4:

- Le médiateur clarifie auprès des parties la **définition** des **enjeux** et les **objets** de la médiation.
- Le médiateur agit avec **impartialité** et doit s'assurer, pour chacune des étapes du processus, qu'il conserve la confiance des parties.
- Le médiateur **ne décide pas** à la place des parties, il favorise l'**exploration de diverses avenues et options** pour discussion et évaluation. Il favorise la **communication** entre les parties.
- Le médiateur aide les parties à évaluer les conséquences probables des diverses options envisagées.
- Le médiateur assiste les parties dans l'atteinte d'une entente découlant d'un consentement libre et éclairé.



4 - Barreau du Québec (2019). p.6-7

5.2. FORMULAIRE DE L'ÉLÈVE - RÉSOLUTION DE CONFLITS

Nom:	Date :
Que se passe-t-il ? Quelles sont les difficultés vécue	es ? Qu'est-ce qui me pose personnellement un problème dans cett
situation ? Quelles solutions ont déjà été tentées ?	
Comment je me sens ? Pourquoi je me sens de cett	e façon ?
Comment pourrions-nous régler le problème ? Qu	uelles seraient les solutions possibles au problème ?
Quelles actions concrètes pourraient être faites ? Po	urquoi ce serait avantageux ?

6. NOTES PERSONNELLES

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Barreau du Québec (2019). *Guide de normes de pratique en médiation civile et commerciale*. Repéré à https://www.barreau.gc.ca/media/1368/guide-normes-pratique-mediation-civile-commerciale.pdf

Comité des organismes accréditeurs en médiation familiale, (édité en 2016).

Guide de normes de pratique en médiation familiale.

Repéré à https://www.barreau.qc.ca/media/1372/guide-normes-pratique-mediation-familiale.pdf

Légisquébec (2020). C-25.01. Code de procédure civile.

Repéré à http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/C-25.01

Ministère de la Justice du Québec (2020). La médiation.

Repéré à https://www.justice.gouv.qc.ca/vos-differends/modes-de-prevention-et-de-reglement-des-differends-prd/lamediation

